

---

## SUBJECT /SUJET

# **PAIEMENTS À L'APPUI DE LA RÉPONSE INITIALE DU CANADA À LA COVID-19 EN VERTU DE LA *LOI SUR LES PAIEMENTS RELATIFS AUX ÉVÉNEMENTS DE SANTÉ PUBLIQUE D'INTÉRÊT NATIONAL* – DÉPÔT DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A) 2020-2021**

---

## LA QUESTION

Pourquoi l'Agence de la santé publique du Canada demande-t-elle 177,1 millions de dollars pour soutenir la réponse initiale du Canada à la pandémie de COVID-19 conformément à la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2020-2021?

---

## RESPONSE / RÉPONSE

- **COVID-19 is a rapidly evolving global challenge. The Government of Canada is working closely with local, provincial, territorial, and international partners to minimize its health, economic and social impacts in Canada and around the world.**
  - **On March 11, the Prime Minister outlined Canada's whole-of-government response to COVID-19, by establishing a more than \$1 billion COVID-19 Response Fund. This comprehensive approach includes measures already underway to respond to the outbreak, as well as new investments to limit the spread of the virus in Canada and prepare for its possible broader impacts on our people.**
  - **This funding supports:**
    - **COVID-19 communication and public education efforts to help Canadians make informed decisions and take action to protect their health and their communities;**
    - **Immediate public health response; and**
    - **Acquisition of adequate supplies of personal protective equipment or PPE for provinces and territories.**
- 
- **La COVID-19 est un enjeu mondial qui évolue rapidement, et le gouvernement du Canada collabore étroitement avec ses partenaires locaux, provinciaux, territoriaux et internationaux afin d'en réduire au minimum les répercussions sanitaires, économiques et sociales au Canada et dans le monde.**
  - **Le 11 mars, lorsqu'il a annoncé la création d'un fonds de réponse à la COVID-19 de plus d'un milliard de dollars, le premier ministre a donné un aperçu de l'intervention pangouvernementale. L'approche exhaustive inclut des mesures déjà en place à la suite de l'éclosion, ainsi que de nouveaux investissements qui permettront de limiter la propagation du virus au Canada et de se préparer à d'éventuelles conséquences plus larges pour nos citoyens.**

- **Le fonds est consacré aux mesures suivantes :**
  - **les efforts de communication et d'éducation du public au sujet de la COVID-19, qui aideront les Canadiens à prendre des décisions éclairées, ainsi que des mesures de protection de leur santé et de leur communauté;**
  - **l'intervention immédiate en matière de santé publique;**
  - **l'acquisition de stocks suffisants d'équipement de protection individuelle (EPI) à l'intention des provinces et des territoires.**

---

## **FAITS SAILLANTS**

- L'ASPC et Santé Canada assurent un soutien et un leadership national à la réponse du Canada à l'éclosion de COVID-19.
- Il est nécessaire de réapprovisionner les stocks fédéraux, provinciaux et territoriaux de façon régulière et urgente pour répondre aux besoins croissants du système de santé dans sa lutte contre la pandémie de COVID-19.
- À compter du 25 mars 2020, en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine*, tous les voyageurs qui reviennent au Canada sont tenus de s'isoler pendant 14 jours.

---

## **CONTEXTE**

- L'ASPC a demandé 50 millions de dollars pour créer et mener une campagne nationale de sensibilisation et d'éducation du public sur les effets et les risques pour la santé de l'infection à la COVID 19 et sur les mesures que chaque Canadien peut prendre protéger sa santé, en même temps que celle de ses proches et de sa collectivité.
- En exerçant son rôle d'acheteur en masse au nom du gouvernement fédéral et des provinces et territoires, l'ASPC a demandé 50 millions de dollars pour acquérir l'EPI, les fournitures et l'équipement médicaux nécessaires. Les principaux achats envisagés sont des gants, des masques faciaux et des respirateurs pour protéger le personnel médical et les travailleurs de première ligne; des thermomètres; des respirateurs pour assurer un apport d'oxygène aux patients souffrant de problèmes respiratoires; les trousseaux d'analyse et les écouvillons nécessaires pour confirmer les diagnostics de COVID-19. Ces priorités sont susceptibles de changer à mesure que la situation évolue et en fonction des possibilités et des disponibilités de biens à acheter qui se présentent dans le domaine de la santé.
- L'ASPC a demandé 12,5 M\$ en 2020-2021 pour les mesures frontalières, de voyage et de quarantaine, notamment pour une présence accrue en première ligne; la capacité du Système de notification centralisé et les fonctions de soutien pour assurer le dépistage continu et l'engagement des voyageurs; la prestation de conseils sur la santé des voyageurs; une capacité accrue d'analyse des politiques, de la réglementation et de la législation en matière de santé des voyageurs et de gestion des frontières.
- L'ASPC a demandé 15,8 M\$ en 2020-2021 pour améliorer la surveillance et l'évaluation des risques; la capacité de pointe en matière de prévention et de contrôle des infections; l'expertise spécialisée en santé publique; les études permettant de comprendre la

transmission dans les ménages; l'analyse et l'infrastructure des données; la recherche rapide permettant de fournir des données probantes sur la COVID-19 à l'échelle nationale.

- L'ASPC a demandé 24,6 M\$ en 2020-2021 pour accroître la capacité, l'état de préparation et l'intervention des laboratoires afin de développer l'expertise scientifique et la capacité nécessaires pour détecter les menaces posées par la COVID-19, les analyser, les planifier et y réagir.
- L'ASPC a également demandé 24,2 M\$ pour financer les activités de soutien et la coordination pendant la phase d'intervention contre la COVID-19, comme la gestion des urgences, la gouvernance et la coordination, ainsi que les services ministériels et internes partagés dans les domaines des biens immobiliers, de la sécurité et de la GI/TI pour assurer un soutien aux principales opérations de gestion des urgences, comme le Centre des opérations du portefeuille de la Santé (COPS), et d'autres activités.

#### Détails financiers

(en dollars)		2020-2021 : Budget supplémentaire (A)	MJANR pour 2021-22	MJANR pour 2022-23	MJANR pour 2023- 24	2024-25 et par la suite
<i>Crédit législatif de l'ASPC</i>		177 068 800				
<i>Services publics et Approvisionnement Canada</i>		2 133 692				
<i>Services partagés Canada</i>		797 508				
<b>TOTAL</b>		<b>180 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Prepared by Préparé par	Key Contact Expert-conseil	Approved by Approuvé par	Date
Janet Marth Senior Financial Analyst, Resource Management and Analysis, OCFO	Tomasz Popiel Director, Resource Management and Analysis, OCFO 613-793-1322	Carlo Beaudoin Chief Financial Officer  613-948-5798	June 9, 2020